

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3342

31 – HAUTE-GARONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Avis de dépôt

Date : 26 mars 2026.

Dépôt de l'état des créances.

912 618 071 RCS Toulouse.

GERANCE BASQUE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : Restauration traditionnelle à consommer sur place et à emporter ; acquisition, création, exploitation de tous fonds de commerce de bar, café, pub, restaurant, pizzeria, brasserie, Bodega, banquets, snack, glacier, pâtisserie, salon de thé, confection, épicerie, vente et livraison de plats à emporter et à consommer sur place, vente de verrerie et Goodies, vente à emporter, vente en ambulant de tous produits alimentaires, boissons, cave à bières, vins, spiritueux, sodas et eaux, salle de jeux, organisation de spectacles, de concerts, d'activités événementielles, cours de cuisine et de Biérologie, Import-Export de tous produits alimentaires et spiritueux et toutes activités connexes ou complémentaires ; création, acquisition, location, la prise à bail, l'installation en vue de leur exploitation de tous établissements se rapportant à cette activité ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, d'achat de titres ou Drois sociaux, de fusion, d'alliances, de sociétés en participation de groupement d'intérêt économiques ou autrement..

Adresse : 14-16, rue de Périole, 31500 Toulouse.

Complément de jugement : L'état des créances est déposé au greffe où tout intéressé peut présenter réclamation devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.